



KIT DE COMMUNICATION MODE D'EMPLOI

Programme de rééquilibrage du lit de la Loire entre les Ponts-de-Cé et Nantes



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Le programme de rééquilibrage du lit de la Loire

Où en est le projet ?

L'enquête publique préalable à l'autorisation environnementale unique se déroulera du 1er avril au 7 mai 2021. Cette étape marque l'aboutissement de plusieurs dizaines d'années de réflexions, d'études et de concertation engagée avec le territoire.

- Depuis 2008 : concertation continue avec les acteurs du territoire avant la définition de la stratégie d'intervention
- Du 30 mars au 20 avril 2018 : concertation publique sous l'égide d'une garante nommée par la Commission Nationale du Débat Public
- Novembre 2020 : réunions d'information à destination des élus et des acteurs-partenaires du territoire
- Février 2021 : réunions d'information publiques à distance, à destination de tous et préalables à l'enquête publique
- **Du 1^{er} avril au 7 mai 2021 : enquête publique**

Et demain ?

A partir du dernier trimestre 2021, les travaux débiteront sur le secteur le plus amont (Ingrandes-Le-Fresne-sur-Loire / Montjean-sur-Loire).

Un large dispositif informatif sera alors proposé aux habitants, riverains, associations et citoyens pour que tout un chacun puisse s'informer sur cette étape et suivre l'évolution des travaux.

Pourquoi communiquer sur l'enquête publique?

Faire connaître largement l'enquête publique

L'enquête publique est la dernière étape essentielle avant l'autorisation du projet. Il est important que chacun et chacune ait l'occasion de s'informer sur le projet pour pouvoir exprimer son avis.

L'enquête publique se déroulera sous l'égide d'une commission d'enquête. Elle sera chargée de veiller à la bonne information du public et de recueillir ses observations, notamment à l'occasion de permanences dans les communes et dans les registres dédiés.

À l'issue de l'enquête publique, la commission d'enquête rédigera un rapport et rendra un avis qui seront rendus publics. C'est ensuite le Préfet de région Pays de la Loire, Préfet de la Loire-Atlantique qui décidera de l'autoriser le projet au titre du code de l'environnement.

Récolter de nombreuses contributions

L'accès aux registres (version papier et électronique) donne la possibilité aux habitants, riverains, associations et citoyens de s'exprimer et/ou d'apporter des suggestions et observations. Ces 2 supports sont essentiels dans cette étape du programme afin de récolter des contributions qui seront versées au bilan de la concertation.

Ce kit de communication propose différents outils prêts à l'emploi pour communiquer sur l'enquête publique. L'utilisation de ces outils est complètement modulable en fonction de vos souhaits, de vos habitudes et de votre calendrier.

Les outils mobilisables

Les supports présents dans le kit de communication ont pour but de faciliter l'accès aux informations concernant l'enquête publique.

Le kit de communication comprend :

- **Un article web**

Ce support texte communiquant peut être mis en ligne sur site internet sous forme d'actualité à la Une. Une photo de la Loire accompagne ce texte.

- **La plaquette (4 pages – format A4)**

Cette plaquette est LE document synthétique et explicatif du programme : les impacts du déséquilibre de la Loire, les interventions prévues, les travaux selon les secteurs, les effets attendus, la concertation autour du programme, calendrier et chiffres clés. Elle peut être proposée au téléchargement sur vos outils digitaux.

- **Le post Facebook**

Il s'agit d'un texte succinct d'information et de mobilisation pour l'enquête publique. Il s'accompagne d'un visuel adapté à un post facebook. Avec ce post facilement utilisable et « clé en main », l'information peut être rapidement relayée sur votre compte facebook.

- **Le post Twitter**

Ce texte court et informatif sur l'enquête publique comprend le lien d'accès vers le registre électronique et est accompagné d'un visuel adapté au post twitter pour une publication sur votre compte Twitter.

- **Une Affiche A3**

Ce support peut être posé sur vos espaces publicitaires et/ou vos équipements municipaux. Elle contient toutes les informations relatives à l'enquête publique (dossier d'enquête, les permanences, etc.)

En complément, vous avez dû recevoir :

- Des **affiches réglementaires** transmises par la Préfecture,
- Des **dossiers et registres** envoyés aux communes suivantes : Ingrandes-Le-Fresne-sur-Loire, Mauges-sur-Loire, Ancenis, Orée d'Anjou, Sainte-Luce-sur-Loire et Saint-Julien de Concelles.

Contact

VNF

Marie Loiseau, Chargée d'opérations Plan Loire

Tel. 02.40.67.24.94 - Port.06.63.38.84.94

concertation.uti.loire@vnf.fr